

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 16 JUN 2022

Le seize juin deux mille vingt deux à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Duran régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale.**
Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
103	39 +20	59
Quorum		52
Total des voix (P59 +R32)		91
Majorité absolue		47

ETAIENT PRESENTS :

29 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

MM.	Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Claude CHEILAN, délégué de la Communauté d'Agglomération Duran Luberon verdon Agglomération
Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
MM.	Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Duran Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Julien DE BENITO, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Olivier FREGEAC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mmes	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Geneviève JEAN, déléguée de la Communauté territoriale Sud Luberon
MM.	Luc JUSTAMON, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Gérard JUSTINESY, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Jean-Michel MAGNAN, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch Gilles MEGIS, délégué de la Communauté d'Agglomération Duran Luberon verdon Agglomération Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch Jacques NATTA, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon Christian ONTIVEROS, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
Mme	Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Duran Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

5 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

Mme	Bénédicte MARTIN, déléguée du Conseil Régional Sud PACA
M.	Jean-Pierre SERRUS, délégué du Conseil Régional Sud PACA
Mme	Hélène GENTE-CEAGLIO, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône
MM.	Jacky GERARD, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône Christian MOUNIER, délégué du Conseil Départemental de Vaucluse

5 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** Vincent **DAVAL**, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Jean-Pierre SEISSON, délégué de Chateaurenard, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Jean-Christophe SIMON, délégué du Poët, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :3 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

- M.** Suzelle **AYOT**, déléguée du Conseil Régional Sud PACA par Bénédicte **MARTIN**
Mme. Didier **REALT**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Jacky **GERARD**
MM. Yves **VIDAL**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Héléne **GENTE CEAGLIO**

14 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- Mme** Marie-Laurence **ANZALONE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Elisabeth **CLAUZIER**
M. Jean-Michel **ARNAUD**, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves **WIGT**
Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par
Mme Mireille **SUEUR**
Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Isabelle
M. **PORTEFAIX**
Martine CESARI, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Olivier **FREGEAC**
Mme. Christian **CHIAPELLA**, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
MM. par François **PREVOST**
Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par
Philippe **GINOUX**
Patrick HEYRIES, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-
Yves **VADOT**
René JAUFFRET, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
par Claude **CHEILAN**
Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par
David **FOURNIER**
Jean-Luc PERIN, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence par Christian
ONTIVEROS
Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par
Gilles **MEGIS**
Robert TCHOBDRENOVITCH, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis
ROBERT
Mme **Nathalie VANNI**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan
MORENO

3 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** Jean-Marc **LUNEL**, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
par Lucien **GALLAND**
Rémi ODDOU, délégué de Lettret, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par
Vincent **DAVAL**
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
par Jean-Christophe **SIMON**

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

- M.** Bernard **ALAMELLE**, délégué suppléant de Pertuis
Mmes. Véronique **BOUTEILLE**, SMAVD
Frédérique **COUTAZ**, SMAVD
MM. Christian **DODDOLI**, SMAVD
Roland GIRAUD, Commune de Villeneuve
Julien GOBERT, SMAVD
Bertrand JACOPIN, SMAVD
Georges PAPEGAY, Commune du Poët
Philippe PICON, SMAVD
Mme Céline **PUCCI**, Service GEMAPI MAMP

Délibération n° 2022-29
Formation Générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 16 JUIN 2022

Adhésion des communes de Saint Estève-Janson et d'Orgon

Les nouveaux statuts syndicaux entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2020 ont intégré la possibilité pour les communes duranciennes d'adhérer au SMAVD.

Pour rappel, la plupart des communes duranciennes étaient membres de notre structure jusqu'au 1^{er} janvier 2018, date à laquelle les intercommunalités ont pris place au sein du SMAVD en représentation-substitution des communes pour la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations (GEMAPI).

Les statuts ainsi révisés ont prévu la représentation au sein du Comité Syndical des communes par un collège de 15 représentants au maximum. Pour la désignation des délégués au Comité au travers du collège, chaque commune adhérente disposera d'une voix, pour élire au sein d'un des 3 sous-collèges (communes de moins de 1 500 habitants, de 1 500 à moins de 15 000 habitants et celles de 15 000 habitants et plus), 5 représentants au maximum (avec un représentant au maximum par commune).

Les délégués représentant les communes ont été élus par chacun des collèges, savoir :

Sous-collège des communes de moins de 1 500 habitants (deux sièges restant à pourvoir)

M. Jean-Marc LUNEL (titulaire) et M. Jean-Pierre PAPPALARDO (suppléant) - Puget (84)
M. Rémy ODDOU (titulaire) et M. Manuel MESAS (suppléant) - Lettret (05)
M. Bruno MALGAT (titulaire Mison) et M. Jean-Louis RE (suppléant) - Mison (04)
M. Régis ROUMIEU (titulaire) et M. Jérôme CHEVAL (suppléant) – Ventavon (05)
M. Jean-Christophe SIMON (titulaire) et Bernard NEAU(suppléant) – Le Poët (05)

Sous-collège des communes de 1 500 habitants à 15 000 habitants

Mme Marie-Christine LAZARO (titulaire) et M. Christian PAPUT (suppléant) – Tallard (05)
M. Philippe BATOUX (titulaire) et Mme Jacqueline COMBE (suppléant) – Mérindol (84)
M. Vincent ALLEVARD (titulaire) et M. Julien GOZZI (suppléant) – Oraison (04)
Mme Cécile SORRIBAS (titulaire) et M. Thomas ARCAMONE (suppléant) - Peyrolles en Provence (13)
M. Vincent DAVAL (titulaire) et M. Bruno LAQUAY (suppléant) – Mallemort (13)

Sous-collège des communes de plus de 15 000 habitants (deux sièges restant à pourvoir)

M. Ismail EL OUADGHIRI (titulaire Manosque) et M. Denis HUET (suppléant) – Manosque (04)
M. Jean-Pierre SEISSON (titulaire) et Mme Sabrina LAMBERT (suppléant) – Chateaurenard (13)
M. Lucien GALLAND (titulaire) et M. Bernard ALLAMELLE (suppléant) – Pertuis (84)
M. Paul-Roger GONTARD (titulaire) et Mme Isabelle LABROT(suppléante) – Avignon (84)

La commune de Saint Estève Janson a sollicité l'adhésion au SMAVD dans le sous-collège N°1.

La commune d'Orgon a sollicité l'adhésion au SMAVD dans le sous-collège N°2.

Le Comité Syndical est invité à approuver ces demandes d'adhésions.

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

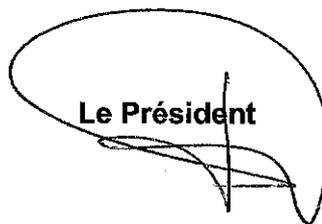
- **APPROUVE** l'adhésion au SMAVD de la commune de Saint Estève Janson pour le sous-collège des communes de moins de 1 500 habitants et l'adhésion de la commune d'Orgon pour le sous-collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants;
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires dans ce cadre.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 01 ~~JUL~~ 2022


Le Président

Yves WIGT




Le Président

Yves WIGT